



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 50 du 28 juin 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 25 juin 2024

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 25 juin 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 1 9 0 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-trois fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 28 mai 2024 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420-0.1.1.](#)

Référence de publication :

[INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 25 juin 2024.](#)

Pour le ministre des armées et par délégation :

La cheffe du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines,

Cécile LOMBARD.